

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 18 Compléments de sciences psychologiques			
Code	SOAS2B18AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Aurore STRAPPAGON (aurore.strappazon@helha.be) Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Cécile HENRARD (cecile.henrard@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à acquérir les connaissances relatives au développement de la personne humaine de sa naissance à l'âge adulte. Elle propose aussi un panorama des différents troubles psychologiques allant des troubles « ordinaires » à la psychopathologie. Elle vise à amener l'étudiant à construire des repères théoriques nécessaires à la compréhension d'un diagnostic clinique et à la conception de l'intervention sociale. Ce faisant, elle permet de circonscrire, questionner et donner les éléments de réflexion sur les concepts de normalité et de pathologie.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les concepts théoriques relatifs à la psychologie du développement et à la psychopathologie
- II. Utiliser ces repères pour comprendre les situations individuelles et/ou familiales rencontrées dans la pratique professionnelle
- III. Appréhender le vécu des personnes en souffrance psychique et son incidence sur le plan social
- IV. Identifier et situer les différentes composantes du paysage institutionnel propre au secteur

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B18ASA	Psychologie du développement	24 h / 2 C
SOAS2B18ASB	Psychopathologie	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B18ASA	Psychologie du développement	20
SOAS2B18ASB	Psychopathologie	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent : Psychologie du développement 50% Psychopathologie 50%

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité

d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	18_SOAS2B18ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Associée à de nombreux champs de la psychologie, la psychologie du développement est l'étude scientifique des changements dans le fonctionnement psychologique (fonctions cognitives, langagières, affectives et sociales) de l'individu humain au cours de sa vie. Même si l'accent est souvent mis sur l'étude du développement de l'enfant (par exemple sur l'acquisition du langage), le champ s'intéresse aussi à l'évolution psychologique du nouveau-né, du nourrisson, de l'adolescent et dans une certaine mesure de l'adulte, notamment lors du vieillissement. La psychologie traite donc de questions portant sur l'existence et l'étendue des facultés mentales présentes aux différents âges, sur les processus d'apprentissage ou l'influence du milieu social et éducatif sur le développement, particulièrement en lien avec les caractéristiques propres de chaque individu.

- En complémentarité et en lien avec le cours de psychologie de 1^e BAC/AS et les autres cours de psychologie de la formation, offrir aux étudiants une sensibilisation à la psychologie du développement centrée sur les âges de la vie, l'évolution du sujet, de sa naissance à l'âge adulte
- Permettre à l'étudiant de deuxième année en orientation sociale de se familiariser avec les principaux concepts de la psychologie du développement, en particulier les troubles du développement infanto-juvénile, le développement « normal » de la personnalité et la psychopathologie du développement de l'adulte
- Acquérir un savoir spécifique dans le domaine de la psychologie du développement adapté au rôle des futurs assistants sociaux.
- Comprendre et intégrer des concepts spécifiques en psychologie du développement, en psychopathologie clinique infanto-juvénile et en développement de la personnalité
- Par le filtre de l'esprit critique, établir des liens entre conceptualisations théoriques ou méthodologiques et situations pratiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1 Connaissance

- Aborder les différents troubles du développement chez l'enfant (1.4),
- Identifier et expliquer les concepts théoriques relatifs à la psychologie du développement et à la psychopathologie (4.2),
- Savoir se représenter les différentes structures de la personnalité humaine (1.4),
- Réfléchir à la question du normal et du pathologique chez l'enfant, en relation avec les retards/les troubles de développement (4.3),

2 Compréhension

- Mieux appréhender la souffrance psychique individuelle au regard des troubles du développement (5.1)

- Appréhender le vécu des personnes en souffrance psychique et son incidence sur le plan social (5.1, 5.3)
- Utiliser ces repères pour comprendre les situations individuelles et/ou familiales rencontrées dans la pratique professionnelle (5.4)

3 Analyser

- Elaborer une analyse pertinente du sujet humain et examiner son mode de fonctionnement (6.2),
- Critiquer les influences de la psychologie sur la pensée humaine, les comportements et les habitudes (4.4),
- Questionner le savoir psychologique et ses implications dans le champ du social (4.4),

4 Evaluation

- Argumenter une description de nature psychologique et en déduire quelques hypothèses (4.3),
- Etre capable d'élaborer une analyse pertinente d'un sujet en le documentant de commentaires ou d'arguments de nature psychologique (5.2),
- Articuler les savoirs psychologiques au champ du travail social et identifier les différentes composantes du paysage institutionnel propre au secteur (5.3, 5.4)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

I. Introduction et généralités : psychologie du développement, troubles de développement, éléments de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

1. Psychologie du développement
2. Le développement psychologique
3. Les troubles de développement
4. La psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

II. Spécificités de la psychopathologie de l'enfant par rapport à l'adulte

III. Le « normal » et le « pathologique » chez l'enfant

IV. Le développement neuropsychomoteur normal de l'enfant : « la mise en mouvement du psychisme » et l'apport d'Henri Wallon

V. Le développement de l'intelligence selon Jean Piaget

VI. Quelques concepts de base concernant le développement des compétences de l'enfant

VII. Principales classifications des troubles psychiques en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

VIII. Etiopathologie, environnement, facteurs étiologiques et conséquences, ... à l'origine des troubles mentaux

IX. Quelques éléments d'épidémiologie

X. Les principaux troubles psychopathologiques de l'enfant et de l'adolescent

1. L'hyperkinésie
2. L'énurésie nocturne
3. Le retard mental
4. La psychose infantile
5. L'autisme infantile (L'autisme de Kanner ou la forme typique)
6. Le stress post traumatique chez l'enfant victime

XI. La relativité du « normal » ou du « pathologique » en psychopathologie du développement de l'adulte

XII. Troubles du développement de la personnalité : entre névrose et psychose, en passant par les états-limites et les perversions

Annexe 0 : Classification en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

Démarches d'apprentissage

- L'activité d'apprentissage sera axée sur la singularité du sujet humain, le droit à la différence, la diversité humaine et la composition multi ethnique et/ou multi culturelle de notre communauté.
- À partir d'études ou de description de cas (petites vignettes cliniques exemplatives), les étudiant(e)s seront amenés à établir un lien particulier entre les concepts et la réalité pratique.
- L'étudiant-e recevra les outils lui permettant d'élaborer une analyse pertinente d'un sujet humain en le documentant de commentaires ou d'arguments de nature psychologique
- Une dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amènent les étudiants à se

réappropriier la matière tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation d'une culture professionnelle, la dynamique de groupe/d'équipe, les liens avec la pratique, etc.

- Exposés ex cathedra
- Lecture commentée et illustrée du syllabus
- Illustration de la théorie au moyen de vignettes cliniques
- Présentation par sous-groupe
- Échanges, discussion, questions-réponses
- Synthèse et évaluation

Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie

Exemple d'examen écrit

Ouvrages de référence

- Houzel D. Dictionnaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, PUF, 2000
- Petot D. L'évaluation clinique en psychopathologie de l'enfant, Dunod, 2003
- Piaget J. La naissance de l'intelligence chez l'Enfant, Delachaux et Niestlé, 1936.
- Wallon H. (2002). L'Évolution psychologique de l'enfant. A. Colin, Paris, 1941, rééd. 2002.

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

- À partir d'un examen écrit, l'étudiant répond à quelques questions théoriques et pratiques en relation avec le contenu du cours
- L'évaluation concerne l'acquisition d'un savoir psychologique en psychologie du développement, en psychopathologie clinique infanto-juvénile et en psychopathologie du développement de l'adulte
- L'objectif de l'évaluation porte essentiellement sur la « capacité » de l'étudiant à élaborer un discours de nature psychologique en se dégageant des préjugés et des stéréotypes habituellement véhiculés dans notre société.

2ème session : Mêmes modalités et critères qu'en première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychopathologie			
Code	18_SOAS2B18ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Indépendamment du cadre institutionnel où ils exercent, les travailleurs sociaux sont de plus en plus confrontés à l'expression de souffrances ou de troubles psychiques générés ou aggravés par des difficultés multiples : familiales, sociales, de santé, économiques... La question de la santé mentale est universelle et implique un grand nombre d'acteurs du champ social,... Il importe donc de construire avec les étudiants une attitude clinique critique et des repères dans les situations de rencontre avec des personnes en souffrance psychique.

- En complémentarité et en lien avec le cours de psychologie de 1e BAC/AS et les autres cours de psychologie de la formation, permettre à l'étudiant de se familiariser avec les principaux concepts de la psychopathologie clinique et se repérer dans la terminologie propre au champ de la santé mentale : comprendre et intégrer des concepts spécifiques de la psychopathologie
- Définir et construire des repères théoriques nécessaires à la « pratique clinique » (et non pas psychothérapeutique) des travailleurs sociaux.
- Acquérir un savoir spécifique dans le domaine spécifique de la psychopathologie clinique, adapté au rôle des futurs assistants sociaux.
- Par le filtre de l'esprit critique, établir des liens entre conceptualisations théoriques ou méthodologiques et des situations pratiques
- Sensibiliser et apporter les éléments d'une lecture possible de quelques pathologies psychiatriques que le travailleur social est susceptible de rencontrer dans sa pratique quotidienne.
- Développer un regard clinique pluriel sur les pathologies mentales : prendre conscience des implications de la maladie mentale pour ceux qui en souffrent et leur entourage, sans qu'elle ne soit connotée du côté du normal ou du pathologique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

Connaissances :

- Aborder les différentes représentations de la folie suivant les axes historique, socioculturel et anthropologique (1.4).
- Identifier les influences, les courants et conceptions de l'origine des maladies mentales (4.2).

Compréhension :

- Appréhender différents concepts de la psychopathologie et les relier aux réalités sociétales (4.2, 4.3)
- Approcher certains phénomènes conscients et inconscients à l'oeuvre dans les différents troubles mentaux (4.2, 4.3).

Analyse-réflexion :

- Circonscrire, questionner et donner les éléments d'une réflexion sur les concepts de normalité et de pathologie mentale (4.3).
- Amener les étudiants à une réflexion sur la complexité des maladies mentales et ne pas se laisser séduire par les classifications réductrices et stigmatisantes proposées par le DSMV (4.4)

Evaluation

- Mieux appréhender la souffrance psychique individuelle et la place du sujet (5.1),
- Questionner les éléments de la relation entre les intervenants et le sujet en souffrance (5.1, 5.2),
- Axer le cours sur la singularité du sujet humain et sur l'approche éthique du patient (5.1, 5.2, 5.3),
- À partir d'études de cas (petites vignettes cliniques exemplatives ou vidéogrammes), établir un lien particulier entre les concepts diagnostiques, la pratique clinique et la réalité du sujet (5.4).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- I. Introduction : quelques repères historiques et généralités
- II. Définitions et conceptualisation
- III. Réflexion sociologique et anthropologique sur la souffrance psychique humaine, la folie et la symptomatologie des plus vulnérables
- IV. Propos sur la folie et la relativité du concept de folie
- V. Évolution historique et contextuelle du concept de « folie » : à propos de l'Histoire de la folie
- VI. Genèse de la psychiatrie contemporaine
- VII. Définition, étymologie et terminologie de la psychiatrie : quelques variations sémantiques autour du concept de « folie »
- VIII. L'approche biomédicale de la psychopathologie : le modèle organiciste
- IX. L'objet principal de la psychopathologie
- X. Repérages sémiologiques (description des symptômes)
- XI. Éléments de psychopathologie psychanalytique
- XII. Les principaux troubles psychopathologiques de l'adulte
- XIII. Conclusion : référence à une éthique absolue de l'écoute et du soin

Démarches d'apprentissage

- La participation interactive des étudiants est vivement sollicitée afin de dynamiser les échanges et la réflexion
- Réappropriation des savoirs en sous-groupe de travail et restitution à l'ensemble de l'auditoire
- Cette participation (inter)active sort l'étudiant de son isolement, brise son système d'écoute passive, et favorise la compréhension, l'apprentissage des concepts et la rétention des informations.
- La confrontation des idées permet d'acquérir, un savoir-être, un savoir-réfléchir et un savoir-faire, afin d'élaborer l'intervention et d'établir des liens entre pratique et théorie
- Ce dispositif permet également d'impliquer plus les étudiants, de les rendre plus dynamiques/proactifs dans le processus d'intégration/réflexion/transmission/appropriation,... Une dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amène les étudiants à se réapproprier la matière tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation d'une culture professionnelle, la dynamique de groupe/d'équipe, les liens avec la pratique, etc.

Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie

Exemple d'examen écrit

Ouvrages de référence

- Braconnier A. Introduction à la psychopathologie. Masson, 2006 .

- Foucault M. Histoire de la folie à l'âge classique. Folie et déraison. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1972, 583 p.
- Postel J. (sous la direction de). Dictionnaire de psychiatrie et de psychopathologie clinique. Sciences de l'Homme, Larousse, 1993.

Supports

Syllabus

Illustrations vidéogrammes : « Mes Questions sur la folie », « Vol au-dessus d'un nid de coucou », « Une société sans fous ? ».

4. Modalités d'évaluation

Principe

À partir d'un examen écrit, l'étudiant répond à quelques questions théoriques et pratiques en relation avec le contenu du cours

- L'évaluation concerne l'acquisition d'un savoir psychologique en psychopathologie
- L'objectif de l'évaluation porte essentiellement sur la « capacité » de l'étudiant à élaborer un discours de nature psychologique en se dégageant des préjugés et des stéréotypes habituellement véhiculés dans notre société.

2ème session : Mêmes modalités et critères qu'en première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).